



PRÉSENTATION DU PROJET

Novembre 2024

Évolution du réseau de transport principal Axe Côte-Nord (phase 1)

Hydro-Québec projette de faire évoluer son réseau de transport d'électricité pour soutenir la transition énergétique et économique du Québec. La décarbonation et les initiatives de création de richesse pour l'ensemble de la société québécoise se traduiront par une hausse considérable de la demande d'électricité à l'horizon 2050. Entre 150 et 200 térawattheures (TWh) supplémentaires d'énergie propre et renouvelable seront requis, soit le double de la consommation actuelle du Québec ou l'équivalent de la consommation de 8 à 12 millions de ménages.

Pour transporter cette énergie additionnelle vers les personnes et les entreprises qui en ont besoin, Hydro-Québec prévoit renforcer son réseau sur trois grands axes stratégiques, dont un situé sur la Côte-Nord.

Le projet de renforcement du réseau de transport principal dans l'axe Côte-Nord sera réalisé en deux phases, dans le cadre de démarches distinctes. Le présent bulletin d'information est consacré à la première phase pour laquelle les études d'avant-projet ont commencé.



Axe Côte-Nord – En bref

Où ?	Cet axe à l'étude touche la région de la Côte-Nord, plus particulièrement les MRC de Manicouagan et de Sept-Rivières.
Pourquoi ?	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer la production issue de l'augmentation de la puissance de centrales existantes. • Permettre le développement de sources d'énergie renouvelable dans la région. • Soutenir le développement industriel de la région. • Améliorer la fiabilité et la résilience du réseau face aux événements météorologiques de plus en plus intenses.
Comment ?	<p>Phase 1 – Construire un poste à 735 kV et dévier des lignes existantes.</p> <p>Phase 2 – Construire une ligne à 735 kV d'environ 160 km et dévier des lignes existantes.</p>
Quand ?	<p>Phase 1 – Mise en service : 2031</p> <p>Phase 2 – Mise en service : 2035</p>

Zone d'étude pour la phase 1

La zone d'étude de 2 990 km² recoupe la municipalité régionale de comté (MRC) de Sept-Rivières et traverse deux territoires non organisés (TNO) et deux villes. Elle a été délimitée de façon à faciliter la recherche d'un emplacement pour le poste de transport projeté. Elle servira également à déterminer les tracés de moindre impact pour la déviation de lignes existantes en vue de leur raccordement à ce nouveau poste.

MRC, villes et TNO de la zone d'étude – Phase 1

MRC	Villes et TNO
MRC de Sept-Rivières	<ul style="list-style-type: none"> • Ville de Port-Cartier • Ville de Sept-Îles • TNO de Lac Walker • TNO de Rivière-Nipissis

Située majoritairement en terres publiques, la zone d'étude compte surtout des peuplements forestiers, des aires protégées et de nombreux milieux humides et cours d'eau. La communauté innue de Uashat mak Mani-utenam est présente sur ce territoire.

Caractéristiques de la zone d'étude

Terres publiques	91 %
Peuplements forestiers	55 %
Aires protégées	34 %
Lacs	17 %
Milieux humides	15 %
Terres agricoles	< 1 %

Pourcentages approximatifs

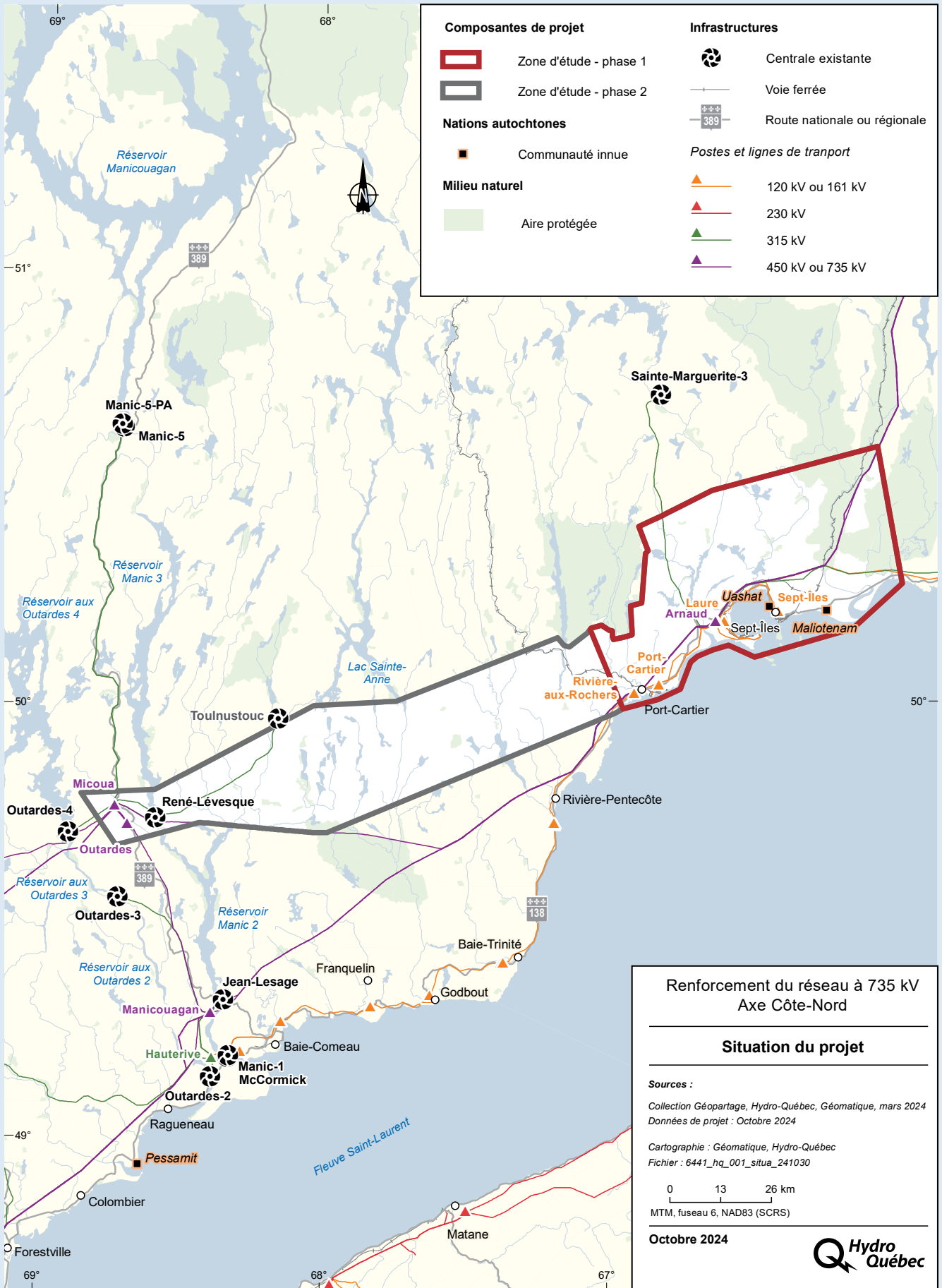
Principaux défis environnementaux et techniques

À la lumière des connaissances actuelles et de l'expérience acquise dans le cadre de ce type de projets, la sélection d'un emplacement de poste permettant la déviation des lignes de transport existantes dans la zone d'étude présente notamment les défis suivants :

- le maintien des usages du territoire dont la villégiature, la chasse et la pêche ;
- la préservation de la biodiversité et la conservation des habitats fauniques et floristiques ;
- les impacts cumulatifs des infrastructures de transport d'électricité sur le territoire ;
- la traversée de nombreux milieux humides et cours d'eau.

La région de la Côte-Nord, et plus particulièrement la zone d'étude, se distingue par son relief escarpé, voire montagneux. Difficilement accessible par voie terrestre, elle compte peu de chemins d'accès. Le réseau hydrographique régional et les milieux hydriques sensibles sont étendus et développés, ce qui amène de nombreux défis pour la planification des accès et des travaux.

Plusieurs lignes de transport sont présentes dans la zone d'étude. Certaines devront être déviées ou réaménagées aux fins de l'intégration du poste électrique projeté au réseau de transport. Toutes les interventions sur les lignes de transport du réseau principal à 735 kilovolts (kV) doivent être planifiées et réalisées avec grand soin puisque ces lignes constituent la colonne vertébrale du réseau d'Hydro-Québec.



Études à venir

Parallèlement à sa démarche de participation et de consultation du public, Hydro-Québec entreprendra dans les prochains mois des inventaires environnementaux des milieux naturel et humain ainsi que du paysage afin d'approfondir sa connaissance du milieu d'accueil.

Les principaux critères de localisation du poste et des lignes sont les suivants :

- rechercher les tracés de lignes les plus courts et les plus droits possibles ;
- s'éloigner du milieu bâti ;
- favoriser des emplacements où les infrastructures seraient moins visibles ;
- éviter les éléments sensibles du milieu naturel comme les aires protégées, les milieux humides, les cours d'eau et les endroits où se trouvent des espèces en situation précaire.

Nous souhaitons que les équipements de transport d'électricité s'intègrent harmonieusement dans le milieu où ils sont construits. La meilleure façon d'y arriver et de réduire les impacts consiste à choisir judicieusement, dans un esprit de collaboration, l'emplacement du poste projeté et les tracés des lignes à dévier. De la première esquisse à la mise en service, l'équipe d'Hydro-Québec cherche à élaborer le projet qui répondra le mieux aux besoins tout en tenant compte des aspects sociaux, environnementaux, techniques et économiques.

Participation du public

L'accueil favorable par le milieu est l'une des conditions essentielles à la réalisation des projets d'Hydro-Québec. C'est pour cette raison que nous déployons une démarche de participation et de consultation du public. Nous pouvons ainsi tenir compte des attentes et des préoccupations exprimées par la population et les représentants et représentantes du milieu afin d'adapter le mieux possible le projet aux réalités locales.



Ligne à 735 kV Micoua-Saguenay

PHASE 1

Calendrier de réalisation

Études techniques, démarche environnementale et consultation du public
2024-2026

Autorisations gouvernementales
2026-2028

Déboisement et construction
2028-2031

Mise en service
2031

Pour plus d'information

Ligne Info-projets : 1 866 388-1978

Cathy Hamel, conseillère – Communications et collectivités
hamel.cathy@hydroquebec.com

Yannick Charette, conseiller – Relations avec les Premières Nations et les Inuit
charette.yannick@hydroquebec.com
Téléphone : 1 418 294-9988, poste 2121



Nous vous invitons à consulter la vitrine projet :

www.hydroquebec.com/projets/renforcement735kv